

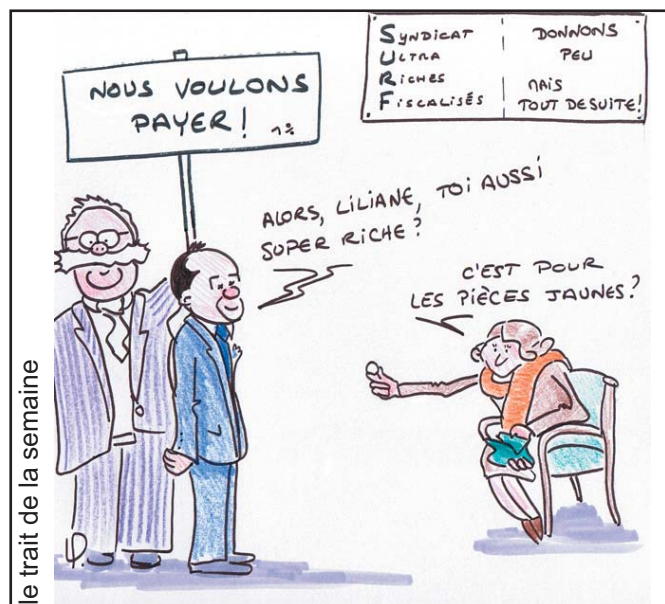
# Les infos

Vendredi 26 Août 2011



## EN DESSOUS DES ATTENTES...

Surprise, peu de temps avant l'annonce d'une « taxe sur les riches », le Nouvel Observateur publie un « appel des riches » où nos yeux ébaubis s'écarquillent pour mieux lire le nom de notre Président, le nôtre, celui du 35<sup>ème</sup>, signataire de cet appel à se faire taxer ! Celui qui n'a pas hésité à se rétablir vite fait son bonus après une brève période de disette, y côtoie du beau linge, Christophe de Total, et Liliane de l'Oréal, experts en défiscalisation. Passé l'effet favorable de surprise, les neurones succèdent aux yeux pour décortiquer la communication, et, là, les choses se gâtent. L'appel des riches, c'est aussi un chantage inacceptable : nous voulons bien verser une contribution « exceptionnelle » en échange de l'exigence de la « réduction de la dette », c'est-à-dire obtenir des reculs sociaux et la rigueur pour tous. Mais attention, la contribution doit être « raisonnable », sinon on se barre dans les paradis fiscaux. Message entendu par le Président, qui a fixé la taxe à un niveau « raisonnable », l'équivalent de 20.000€ par riche... en échange de plus de taxe sur le coca des mômes des cités, mais c'est pour leur bien ! Il est vrai que la fortune de Liliane n'est pas comparable à la rémunération de notre Président ; c'est un peu comme si on comparait nos salaires de base à la rémunération de Frédéric Oudéa... on dira donc que le geste est en dessous de nos attentes, ce qui n'est pas un motif suffisant pour le licencier.



## TAXONS AUSSI LES PAUVRES

L'augmentation des effectifs des services centraux crée une situation critique, entassement dans certains bureaux, déménagements et... files d'attente qui s'allongent dans les cantines. Du coup, la direction a trouvé « une solution » : taxer « les extérieurs » pour que le coût les empêche d'y venir ! La méthode de la ségrégation par l'argent a été proposée par une ex COMPASS, recrutée par la SocGen... Sa « solution » est en fait une honteuse méthode discriminatoire qui taxe le personnel des prestataires, le plus maltraité, alors qu'il fait partie de la communauté de travail. Il n'est pas question que la CGT laisse faire, chacun devra prendre ses responsabilités au prochain comité d'établissement de début septembre.

## BON SENS POPULAIRE

On nous cache tout, on nous dit rien : « Si le cours de l'action baisse, c'est qu'il se passe quelque chose de louche » car « Il n'y a pas de fumée sans feu » ... L'ennui, c'est que tout cela repose sur l'adhésion à l'idée que les marchés ont raison, qu'ils sont efficaces et qu'ils reflètent donc la réalité... et justement, après les soubresauts des derniers jours, on voit pointer le bout du nez du pourquoi. Reuters titre : des banques européennes trop dépendantes des marchés, citant encore une fois la Société Générale, dans une « analyse » catastrophique. Le Figaro affiche pour sa part les 100.000 suppressions d'emplois programmées dans les banques. La journaliste cite bien les dénégations des banques françaises, elle n'en conclut pas moins sur cette nécessité, citant en particulier les métiers de marchés, sur lesquels pèseraient les nouvelles contraintes réglementaires. Tels les prédicateurs de l'Apocalypse, à force de l'annoncer, qui attendent les licenciements pour dire : « On l'avait bien dit, c'est la preuve qu'il y avait bien quelque chose » ! L'apocalypse, ils l'attendent depuis 2000 ans...

CGT Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT